

Etude urbanistique sur la vallée sérésienne - version finale - mai 2005 - intentions urbaines

master plan

Chargé d'étude : Reichen et Robert.Pleuris.Pierre Sauveur.Bruno Bianchet. Lambda Plan.SGS.Trame

10 Le parc de la darse

En face de la séquence du parc sur le fleuve, on peut imaginer son extension sur la rive nord, en imaginant la récupération de la passerelle pour un franchissement urbain et surtout une mise en relation avec le centre de Jemeppe (mise en tension). Sur les larges berges actuellement occupées par des fonctions industrielles liées au fleuve, on pourrait imaginer un véritable projet de construction urbaine, permettant, dans ce secteur central très bien exposé, de créer une opération forte marquant le renouveau de la ville.

Vocation : programme de loisirs et parc

- 1 aménagement de la passerelle
- 2 programmation de loisirs autour de la darse
- 3 parc urbain longeant la darse jusqu'à la passerelle, en relation avec la rue commerçante de Jemeppe

11 L'entrée de ville

Autour de la tête de pont s'organisent l'arrivée de l'autoroute, un terminus de bus important, un échangeur avec les quais à fort transit. Le projet en cours envisage l'aménagement d'un pôle intermodal réorganisant les bus, les relations avec l'arrêt de train, des parc relais pour voitures, en relation avec l'autoroute.

Vocation : secteur d'échanges

- 1 aménagement d'un carré vert, en base des immeubles sous l'échangeur
- 2 aménagement des arrêts de bus du côté du quartier vivant de Jemeppe
- 3 organisation des cheminements piétons (écoles, gare, quartiers, ponts) qui sont aujourd'hui très difficiles
- 4 aménagement de la dernière parcelle vide dans la continuité des opérations récentes

1 Le parc sur le fleuve

Séquence basée sur l'emprise libérable en bord d'eau, autour du bassin du port de Seraing et du terrain proche de la rue Ramoux : autour de la reconquête paysagère des berges, proposition d'un grand parc habité prolongeant la trame verte existante venant du sud depuis le Val Potet vers la Meuse, potentiel de développement de nouvelles fonctions autour du bassin.

Vocation : programme économique, détente et parc.

- 1 aménagement paysager de la zone portuaire en parc sur le fleuve comme lieu de détente pour les habitants de Seraing, bénéficiant du paysage ouvert du lieu et du bassin
- 2 zone de la Troque : selon un schéma directeur à long terme, réaménagement progressif selon les libérations possibles et restructuration en une zone économique sous la forme d'un filère bâti laissant passer le parc vert : création d'un parc habité linéaire le long du prolongement de la rue Ferrer, permettant de la qualifier à son extrémité
- 3 aménagement d'un plan vert fort : - frange verte de part et d'autre de la voie ferrée protégeant les programmes économiques plantations continuant les masses vertes descendant vers le fleuve : coulées vertes - jardin public situé au bout de la rue Ferrer (terrain Ramoux)
- 4 mise en valeur de la centrale d'énergie d'Arcelor, libération conditionnée par le transfert des fonctions de la centrale sur les stations localisées sur ce site en fonction : polarité urbaine ainsi créée aménagement d'un espace public sur le terrain haut, donnant un accès depuis le boulevard
- 5 liaison piétonne sur passerelle existante convertie (franchissement fleuve et voies ferrées) profitant des ruptures de niveaux

2 Les terrasses de Seraing

En continuation de la bande constituée par le secteur de Seraing-centre, un nouveau quartier dense, en contraste avec le parc, peut se développer et s'orienter vers le fleuve et entretenir des liaisons avec Seraing-centre dans le cadre d'une revitalisation de la rue Ferrer.

Vocation : habitat, programme économique.

- 1 axe structurant sur voie existante élargie
- 2 organisation de terrasses sur la base de la forte de type individuel ou individualisé, selon un parcellaire "traditionnel"
- 6 mixité sur le boulevard urbain autour du bâtiment "rotonde"
- 7 aménagement d'un espace public au croisement des deux axes du site
- 8 si possible, création de passerelles au-dessus des voies ferrées pour relier la rue Ferrer, permettant une grande fluidité piétonne entre les deux quartiers, disposition permettant un jour l'extension de la liaison automobile vers la rue Ferrer

3 Centralité renforcée

A la croisée du nouvel axe urbain est/ouest avec la principale voie nord/sud, historique et centrale dans la commune, cette séquence permet de révéler les polarités existantes (rue commerçante historique, magasins et supermarché, centre culturel) qui bordent le nouvel axe et d'en créer d'autres sur des terrains faiblement occupés le long de l'axe.

Vocation : équipements, commerces, programme économique.

- 1 croisement de l'axe urbain avec le lien nord/sud majeur de la commune
- 2 ouverture des différentes polarités existantes sur l'axe
- 3 création d'un grand mail piéton sur l'axe structurant et création d'un grand espace public dominant du recul au bâtiment : création d'une grande rue centrale et utilisation des deux haies latérales par des programmes variés privés ou publics
- 4 ouverture et valorisation du parc Trasenster par des programmes "ambitieux" et création de la façade urbaine sur la Meuse
- 5 renforcement de la trame végétale existante autour des terrains de sport : programmation de loisirs?

4 La vallée de Lize

Située à l'ouverture d'une vallée débouchant sur la plaine alluviale, et située sur la ZAD du parc LD, cette séquence maintient le projet de développement d'habitat et d'activités économiques autour du thème de révélation de la vallée de Lize.

Vocation : programmation mixte habitat et activités économiques

- 1 axe structurant sur voie existante + création en partie ouest
- 2 programmation d'une zone économique le long d'une voie créée, parallèle au boulevard urbain et aux voies ferrées
- 3 ouverture et construction de parcelles dans la zone d'activités + structure végétale sous la forme d'une pépinière permettant d'occuper les lieux, en attendant qu'ils soient investis par les activités et en installant une structure qualitative paysagère qui guidera le développement parcellaire de la zone
- 4 ouverture et construction de parcelles d'habitation (projet en cours)
- 5 maintien et renforcement du paysage bordant le Lize

8 L'industrie dans la ville

Dans l'ensemble du patrimoine industriel de Seraing, ce secteur possède le patrimoine historique de Cockerill qui, au-delà du point de départ du château des Princes Evêques, est constitué de bâtiments présentant un potentiel de reconversion. L'entreprise CMI constitue un patrimoine directement lié au centre de Seraing qui peut petit à petit intégrer des fonctions urbaines et le valoriser. La séquence 8 regroupe l'ensemble des industries hors déchetterie et cokeries qui, dans le temps, se libéreront selon des parties successives. Dans le cadre du projet de l'esplanade de l'Avenir et des nouvelles constructions en cours, le site peut s'étendre dans une transformation progressive et une ouverture des industries dans la ville.

Vocation : grande mixité : nouvelles typologies d'habitat, équipement, culturel, économique...

- 1 ouverture de la tête de pont : démolition d'une partie des rampes afin d'organiser un nouveau mode de circulation, d'économiser l'espace dédié à la voiture sans altérer la fluidité, et création d'une grande place devant le château grâce à l'espace libéré.
- 2 mise en valeur du château et du parc
- 2 reprise et élargissement de la rue Cockerill par la démolition des bâtiments en front de rue, échange de la halle CMI, actuellement occupée, contre une des halles laissées par CMP plus à l'arrière.
- 3 réinvestissement sur les parties libérées des halles industrielles et reconversions urbaines
- 3 mise en valeur de la façade historique à l'ouest de la rue par une large promenade piétonne, renforçant le lien historique à la rue du Moulin : création d'une passerelle piétonne dans cette rue au dessus des voies ferrées
- 4 élargissement du pont au dessus des voies ferrées pour un mail piéton, ouverture visuelle en reconstruisant l'îlot à l'est du pont
- 5 construction d'habitat intermédiaire autour de la place de l'Avenir
- 6 ouverture à court, moyen ou long terme des emprises CMI : - voies nord/sud doublant la rue Cockerill, remembrement des parcelles et halles par concentration, - libération des halles longeant la rue Cockerill, reconversion de l'ensemble industriel de qualité en y intégrant des opérations de logements mixant des activités économiques = mise en valeur du patrimoine industriel, comme du château, contre une meilleure distribution urbaine

9 Les jachères

Le site de la cokerie et de la déchetterie seront occupés encore à long terme. Cependant, certaines parties semblent libérables. L'urbanisation de ce secteur se fera réellement dans une génération. L'objet de cette séquence consiste à organiser une reconquête par le végétal pour permettre de confiner le secteur encore en activité et de re-naturaliser les sols.

Vocation : jachère qui permet de mettre en attente ce site pour l'urbaniser et décider de son urbanisme quand il sera libéré de son affectation actuelle.

— périmètre séquence
— axe structurant
— voie créée
— nouvelle liaison piétonne
— espace public créé
— bâtiment réperant
— rue commerçante historique
— nouvelle construction d'habitat
— nouvelle construction d'activités
— talus existant
— trame verte existante
— trame verte créée
— structure végétale créée
— emprise industrielle
— cours d'eau

- 1 aménagement de la voirie de la rue du Val en boulevard urbain afin de mettre en relation cohérente Seraing et le site remarquable du château du Val Saint-Lambert
- 6 élargissement du passage sous les voies "tunnel de la Troque" afin de créer une véritable relation entre l'axe est/ouest et le parc sur le fleuve
- 7 devenir du bâtiment AKERS : reprise privée, quel type de reconversion pour un programme qui soit compatible?
- 8 extension du parc sur le fleuve par l'aménagement d'une promenade sur les berges, en redonnant une voie de circulation et en donnant l'espace à une circulation douce reliant le parc jusqu'au pont.